

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

XIII^{me} ANNÉE

1897

1^{er} DÉCEMBRE

No. 12.



Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

SOMMAIRE. - L'Ordre des Frères Mineurs, 397. -- Saint François d'Assise, 401. - Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, 407. -- Etude historique du Tiers-Ordre au Canada, 416. - Petite correspondance, 412. - Nouvelles de Rome, 413. - Chronique Française, 417. -- Chronique Antonienne, 427. -- Nécrologie, 430.

L'Ordre des Frères Mineurs



MA nous avons eu la douce joie d'annoncer à nos chers lecteurs le projet d'union des quatre branches de l'Ordre des Frères Mineurs. Que Dieu soit mille fois béni ! Cette union, le Souverain Pontife, au jour de la fête de N. S. P. Saint François, l'a sanctionnée par un acte de son autorité suprême qui marquera dans les annales glorieuses de l'Ordre de S. François.

Nous voulions faire à l'intention de nos chers Tertiaires une traduction française de la Constitution Apostolique rétablissant l'unité de l'Ordre des Frères Mineurs, quand nous avons appris qu'il nous viendrait de Rome une traduction examinée et approuvée par qui de droit.

Nous attendons ce document authentique qui fera autorité et corrigera les erreurs d'un grand nombre de traductions françaises parues jusqu'à présent. En attendant, nous publions la lettre du Révérendissime Père Général, annonçant aux trois Ordres du Séraphique Patriarche le grand événement qui vient de s'accomplir. La lecture de cette lettre si digne d'un successeur de Saint François sera pour nos chers Tertiaires un sujet d'édification et ils apprécieront une fois de plus le bonheur d'appartenir à la grande Famille Franciscaine. *Les nouvelles de Rome* donnent les détails de la prise de possession du Rme P. Louis Lauer de Fulda, le nouveau Ministre Général de l'Ordre des Frères Mineurs.

FRÈRE LOUIS DE PARME

DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS

Lecteur Jubilé en Théologie,

ex-Ministre Provincial de la Province de Bologne,

Consulteur de la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les affaires du rite oriental,

Ministre Général de l'Ordre et humble serviteur dans le Seigneur.



nos vénérables Pères, à nos Frères très chers dans le Christ, aux Religieuses et Sœurs unies à notre Ordre, paix et consolation dans l'Esprit-Saint.

Nous venons, d'un cœur joyeux, vous annoncer une nouvelle qui, sans doute, vous est déjà parvenue, vénérables Pères et Frères bien-aimés dans le Christ. Le fait important de l'union des Familles de notre Ordre est accompli. Aujourd'hui, en effet, au moment où nous célébrons la fête de notre Séraphique Père saint François, paraît la Bulle remarquable du Souverain Pontife qui commence par ces mots : *Felicitate quadam*. Après l'étude sérieuse et l'examen approfondi des Cardinaux de la sainte Eglise Romaine de la Congrégation des Evêques et Réguliers, après de nombreuses et ferventes prières, mûre délibération, et sous

l'inspiration de Dieu, Léon XIII sanctionne cette union qui doit se faire d'après la teneur même de la présente Bulle. En outre, le Saint-Père déclare et décide que la Famille entière des Franciscains, laissant de côté tout autre nom, sera simplement appelée : *l'Ordre des Frères Mineurs*, et ses membres, désignés sous le nom de *Frères de l'Ordre des Mineurs*, seront soumis à la même Règle et aux mêmes Constitutions générales. Les Constitutions particulières sont abolies. Rejetant toute émulation humaine, ils seront animés d'un même esprit, celui du Patriarche d'Assise, qui les unira de plus en plus dans les liens de la paix.

Grâces soient rendues au Seigneur notre Dieu d'abord, qui, par la protection de notre Séraphique Père saint François, nous a donné de voir ce grand jour et de jouir de cette vive allégresse. Grâces soient rendues aussi au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Que Dieu nous le conserve de longues années encore, Lui qui, brûlant de zèle pour la Famille de saint François, a eu grandement à cœur cette grave affaire, l'a menée à bonne fin par la solennelle Constitution dont nous venons de parler. Naguère encore, le premier jour de ce mois, devant l'Éminentissime Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, devant notre humble personne et le vénérable Père qui nous succédera dans notre ministère, le Souverain Pontife s'écriait : " Dieu veut cette union pour l'utilité de l'Ordre entier, et Nous, sous l'inspiration de Dieu, nous la discernons et sanctionnons. "

Peut être savez-vous aussi que nous, accablé sous le poids des innombrables soucis qu'entraîne notre charge, et ne pouvant, à cause de l'épuisement de nos forces, affronter les travaux que réserve l'avenir, nous avons, le 17 janvier de la présente année, spontanément et avec joie, renoncé entre les mains du Souverain Pontife au gouvernement suprême de l'Ordre, et que, ces jours derniers, le 7 septembre, nous avons confirmé cette renonciation. Un autre Ministre Général, en effet, plus sage, plus digne, jouissant d'une meilleure santé, doué des vertus qui nous font défaut, opérera de grandes choses pour le bien de la Famille Franciscaine, ramenée par le Souverain Pontife à sa première unité. Notre successeur, le Rme P. Louis Lauer, connu par sa vertu, sa prudence et sa charité, remarquable par sa science et sa piété, et qui déjà a rempli avec éloge les fonctions de Procureur et de Définiteur général, s'acquittera parfaitement des charges de

Père et de Pasteur, et supportera avec courage les difficultés inséparables d'un si grand ministère. Aussi, nous qui renonçons à notre charge, nous sommes rempli de joie et de consolation.

Il ne nous reste plus qu'à remercier le Dieu tout-puissant qui, dans sa bonté, nous a soutenu au milieu des difficultés et des tribulations pendant les huit années que nous avons porté le lourd fardeau de Ministre Général de tout l'Ordre des Frères Mineurs : il ne nous reste plus qu'à demander pardon à l'Ordre tout entier de tant d'erreurs commises dans l'exercice de notre charge, erreurs que chacun doit considérer plutôt comme l'effet de notre faiblesse que de notre malice. Nous témoignons notre reconnaissance au Dieu de miséricorde : nous la témoignons aussi aux principaux de l'Ordre, Supérieurs des Provinces ou des Couvents, et à tous ceux qui nous ont consolé par leur concours, leurs exemples et leurs conseils. Nous demandons pardon à Dieu de toutes nos fautes, et nous espérons indulgence de tous ceux que nous aurions pu offenser. Notre cœur, Frères bien-aimés, est ouvert vers vous, et Dieu nous est témoin que nous avons embrassé dans les liens de la charité et de la paix, sans exception de personnes, tous ceux qui ont été soumis à notre juridiction.

Et maintenant, nous vous recommandons de toutes nos forces de rendre au nouveau Ministre Général, qui demain prendra le gouvernement de l'Ordre, l'hommage, l'amour, le respect et l'obéissance qui lui sont dûs. Rappelez-vous tous et observez à la lettre ce qui est écrit au chapitre premier de notre Règle : " Que les autres Frères soient tenus d'obéir au Frère François et à ses successeurs. " Avec la grâce de Dieu, nous serons le premier à observer ce précepte de notre Père Séraphique.

Pour ce qui est du présent, nous souhaitons toutes sortes de joies et de prospérités à tous ceux qui nous sont chers, supérieurs ou sujets, Pères ou Frères, Religieuses et Sœurs unies à Notre Ordre, membres du Tiers-Ordre. Qu'ils adressent au ciel d'instantes prières pour la conservation et la prospérité, pendant de longues années encore, du Souverain Pontife Léon XIII, qui partout et toujours, mais surtout par le dernier acte solennel que nous vous annonçons, a donné des preuves indubitables de son affection, de son amour et de son culte envers la Famille de saint François. Priez aussi pour la paix et la tranquillité sociales, pour le nouveau chef suprême de l'Ordre et aussi pour nous, qui vous donnons de tout cœur la bénédiction séraphique au nom du Père,

gloire d'éclipser tous ses compagnons par son luxe et par la singularité de ses manières. Mais la maladie l'a touché de son aile : et le voilà qui vient demander aux promenades solitaires et à l'air des champs le retour à la santé !

Le moment est favorable, Seigneur ; le cœur des hommes est entre vos mains et vous l'inclinez où il vous plait ; s'il faut frapper un de ces coups qui déconcertent la sagesse humaine, Seigneur, frappez : votre Eglise chantera le triomphe de votre grâce et redira dans les siècles des siècles : " Qui est semblable à Dieu ? "

Or tandis que je parle, s'est opéré dans le cœur de François un de ces changements qui sont l'œuvre de la droite du Très-Haut. Il promène ses regards sur ces prairies, ces bois, ces rochers qui naguère parlaient à son âme et la jetaient dans d'ineffables ravissements : mais, ô douleur ! tout lui paraît morne et décoloré : le feuillage est sombre, la fleur sans grâce, le ciel de plomb, les rayons du soleil demi éteints. Tout le désenchanté, l'ennuie, l'accable. De tout ce qu'il contemple, une voix s'élève qui lentement répète : " Nous passerons, nous passons, nous sommes passés : c'est en vain que tu t'appuies sur nous. "

Puis, François se prend à réfléchir : sa vie passée toute entière se présente à sa mémoire : fêtes, applaudissements, costumes magnifiques, compagnies brillantes et frivoles défilent au regard de son imagination ; mais il ne leur trouve plus ces attraits qui l'ont séduit. Tout lui semble terne et vide. . . . " François, François, se dit-il, jusques à quand te plairas-tu dans de pareilles futilités ? Ta vie se passera-t-elle à la poursuite de vains fantômes ? Demain, demain, ces compagnons qui applaudissent à tes folies auront disparu comme un songe. . . La vie est courte ; nos jours s'évanouissent comme l'ombre. "

" François. François, tu ne peux servir deux maîtres. Si tu restes attaché au monde, vainement prétendras-tu aimer Dieu. Le monde est un maître menteur et perfide : crois-moi, quitte-le avant qu'il ne te quitte comme un faux ami. Dieu t'appelle, te tend les bras, il est jaloux de ton âme ; sa jalousie est ton salut ; ne résiste pas davantage : sois à lui ! sois à lui ! "

Sous l'empire de ces pensées et à la lumière d'en-haut qui l'éclaire, François se voit semblable à un mendiant qu'un puissant monarque voudrait enrichir d'un trésor précieux, mais qui ne peut le recevoir qu'en abandonnant les vils objets dont ses

maines sont remplies. Peut-il hésiter? Sa résolution est prise : il quittera, il perdra tout pour gagner Jésus-Christ.

Vous savez, mes Frères, s'il fut fidèle à sa résolution ; vous savez avec quelle générosité, avec quelle vaillance toute chevaleresque il court à ce dépouillement, à cette pauvreté qui répugne si fort à ses goûts mondains. Il arrive dans cette Rome immortalisée par tant de vertus, dans cette Rome dont la destinée paraît être de susciter tous les héroïsmes. Déjà il a jeté sur la Confession des Apôtres les dernières pièces d'argent qu'il possède ; il sort, un mendiant se rencontre couvert de haillons malpropres, en lambeaux : c'est une bonne fortune. " Vite, échangeons d'habits," et ce patricien si délicat naguère et si vain (ô spectacle digne des anges !) se dépouille avec joie des riches livrées du monde pour revêtir la pauvreté de Jésus-Christ. Bientôt, accroupi sur les degrés de Saint Pierre, il tendra la main à la charité des fidèles ; et c'est là, ô grand Dominique, que vous trouverez ce frère que le ciel vous a montré, cet autre vous-même avec vous destiné à soutenir et à raffermir l'Église chancelante ; c'est là que vous le presserez sur votre cœur, que vous vous donnerez mutuellement ce baiser qui s'est transmis de génération en génération, aussi ardent qu'au premier jour, nous le savons, sur les lèvres de votre postérité.

Cependant cette première expérience n'a point assez durci son front contre cette lâche et molle pudeur du siècle qui ne peut souffrir les opprobres. Assise, théâtre de son luxe et de sa vanité, Assise dont le nom indissolublement uni à celui de François ira désormais à l'immortalité, Assise tente son audace, excite son courage, l'appelle à de nouvelles victoires. Il bravera les railleries de ses concitoyens : il tendra à leur charité cette main qui hier encore se tendait pour la prodigalité ; et de ces mains qui applaudissaient hier à sa mondanité, il recevra l'aumône qui soutient la pauvreté.

Vainement son père se jette au travers de son généreux dessein avec tout le poids que donne l'autorité paternelle, avec toute la violence qu'inspire l'orgueil blessé et réduit aux abois. François est inébranlable ; ni les remontrances, ni les menaces, ni l'indignation portée à son comble, ni les malédictions paternelles ne seront capables de l'adoucir à l'égard d'un monde qu'il hait de toutes ses forces parce qu'il se dresse entre son âme et Jésus-Christ. . . " Prenez ce manteau, père qui ne l'êtes plus, prenez

cette tunique, elle vous appartient ; et ce justaucorps, il est à vous ; et ces linges protecteurs de ma nudité ; prenez, prenez, tout est à vous. Désormais je pourrai dire en toute vérité : Notre Père qui êtes aux cieux, en qui j'ai mis mon trésor et ma solide espérance. ”

La séparation est complète et sans retour. Il s'élance éperduement entre les bras de la pauvreté ; il en fait la compagne de sa vie ; il l'aime avec une sainte passion, il la chante avec enthousiasme : “ C'est elle qui accompagne le Christ sur la croix ; avec le Christ elle fut ensevelie . avec le Christ elle ressuscita ; avec le Christ elle monta au ciel. Oh ! qui donc n'aimerait pas ma Dame la Pauvreté par dessus toutes choses ! ”

Ne nous y trompons pas, si notre cher Saint aime la Pauvreté, c'est qu'elle le conduit à Jésus-Christ : s'il s'y attache, c'est qu'elle verse dans son cœur les flots du divin amour.



II Point. L'auteur de l'Imitation a dit cette parole : “ L'amour se plaît sur les hauteurs, *amor vult sursum* : heureusement pour nous il y a à cette loi une glorieuse, une divine exception : N. S. Jésus-Christ. Il nous a aimés le premier, et son amour l'a précipité dans une suite d'abaissements dont vous connaissez les principales étapes : la crèche, la croix, l'autel, nos pauvres cœurs ; et chacune d'elles conserve de son passage une trainée lumineuse et ardente qui attire des âmes sans nombre et leur dise d'aimer. Je ne puis m'agenouiller au pied de la crèche, sans me sentir pressé d'aimer ce petit Enfant qui m'a tant aimé : et si je jette un regard sur la croix, aussitôt se présente à mon esprit ce mot du grand Apôtre : “ *dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* ” Jésus m'a aimé et s'est livré pour moi ; l'autel, n'est-ce pas là qu'est renfermé le Sacrement de l'amour ? mon pauvre cœur, mais n'est-il pas pétri du corps et du sang du Sauveur ? Et si tous ces objets parlent une langue que je suis indigne d'entendre, de sa main encore humide de l'onction épiscopale, l'Ange de ce diocèse me montre votre Cœur Sacré, ô Jésus, et de sa voix encore ébranlée par l'autorité divine descendue en lui me dit : “ Voilà ce Cœur qui nous a tant aimés, aimons-le ! ”

Oui, mes Frères, Jésus nous a aimés ; mais comment le payons-nous de retour ? hélas ! traiter un pareil sujet, ne serait-ce pas faire la triste et longue énumération de nos ingratitude passées ?

Et cependant nous les connaissons, ces désirs du Sauveur : “ Je suis venu apporter le feu sur la terre et que désiré-je sinon qu'il s'embrace ? ” Nous les connaissons et si nous n'y résistons pas ouvertement, nous restons indifférents. Oh ! profitons du moins de l'exemple de notre Bienheureux Père et demandons-lui quelques étincelles de son amour.

Pour s'unir à Jésus, François a tout quitté. Il est mort au monde et le monde n'est plus pour lui. Il est libre et il peut se livrer tout entier au Dieu de son cœur. Oh ! je l'entends s'écrier avec le psalmiste : “ Eh ! qu'y a-t-il pour moi dans le ciel ? et qu'ai-je désiré sur la terre ? Ma chair et mon âme ont défailli, ô Dieu, qui êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité. ” Il a trouvé Celui que toutes ses puissances réclament ; il le tient et ne s'en séparera jamais. “ Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ ? peut-il dire après S. Paul, la tribulation ? l'angoisse ? la faim ? la nudité ? les dangers ? les persécutions ? la gloire ? Oh ! je suis assuré que ni la vie, ni la mort, ni les anges, ni les principautés, ni les vertus, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni la force, ni la hauteur, ni la profondeur, ni rien au monde ne pourra me séparer de la charité de Dieu, qui réside dans le Christ, N. S. ”

Son amour est le poids qui l'entraîne par d'ardents désirs, d'impétueux élans, d'incessantes aspirations, vers ce Christ qui lui a ravi le cœur. Comme Israël assis sur les bords de l'Euphrate tenait son esprit attaché au souvenir de Sion sans vouloir l'en détourner jamais, ainsi François oriente toutes ses pensées, toutes ses affections, toutes les énergies de son âme vers son Sauveur. Il lui livre, lui abandonne tout son être ; comme le fleuve s'écoule et se perd dans l'océan, ainsi la vie de François s'écoule dans celle de son Sauveur, et il peut dire : Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi ; ma vie, c'est Jésus-Christ, *michi vivere Christus est.*

Et ne croyez pas, mes Frères, que l'amour de notre Bienheureux se repose dans la jouissance et s'abreuve à ce torrent de délices dont parlent nos Livres saints. Ici-bas l'amour ne va pas sans la souffrance. Quand N. S. a voulu nous donner des preuves de son amour, il a passé par les fouets, les outrages, les crachats, il a ceint une couronne d'épines, il a voulu être cloué à la croix, il a vidé jusqu'à la lie la coupe de toutes les amertumes et de toutes les douleurs.

Depuis, nulle puissance ne séparera ce que Jésus-Christ a uni. L'immolation et l'amour iront de pair ; et la mort, dernière étape de l'immolation, sera en même temps la dernière étape de l'amour ici-bas. " Personne ne peut donner de sa dilection une preuve plus grande que de déposer sa vie pour ses amis. . . . Quelle relation secrète, quel lien mystérieux existe, ô Sauveur, entre votre corps déchiré, brisé de coups, ruisselant de sang, et votre âme débordante et cependant insatiable de charité ? Comment votre cœur peut-il se dilater dans les angoisses ? O croix, ô charité, ne seriez-vous qu'une seule et même chose ? Oh ! l'immolation serait-elle la forme terrestre de cette charité dont le royaume est en haut ? Dieu le sait.

François cependant, dans l'élan de son amour, s'attache à Jésus, et à Jésus crucifié. La croix fait le sujet de ses méditations. Le souvenir de la Passion est le foyer où s'allume et s'avive son amour. Retiré dans une grotte voisine d'Assise et plus tard dans la solitude de l'Alverne, il passe les jours et les nuits aux pieds de Jésus crucifié. Au cours de ce divin tête-à-tête, quelles clartés, quels charbons ardents, se répandent sur son cœur ! Il s'élançait hors de lui, tout en larmes : " Il pleure la passion de son Sauveur, pour laquelle il faudrait aller pleurant dans le monde entier, et de son cœur brûlant comme celui d'un Séraphin jaillissent ces accents embrasés que l'on ne lira jamais sans éprouver un grand désir d'aimer Dieu.

Pendant François revient à sa méditation. Le voyez-vous à genoux au pied de son crucifix : le corps immobile dans l'attitude de la prière la plus ardente : les mains croisées sur sa poitrine : le regard rempli de compassion attaché fixement sur l'image du Sauveur : son visage pâle et émacié par les privations, mais transfiguré par l'extase n'a plus rien qui rappelle la terre : " O mon Sauveur, dit-il, qui me donnera de mourir pour vous qui êtes mort pour moi ? oh ! que ne puis-je partager votre supplice, être cloué avec vous sur la croix ? Voici mes mains, transpercez-les : voici mes pieds, fixez-les à jamais à vos pieds sacrés que j'embrasse : voici mon côté, voici mon cœur, ah ! Seigneur, que s'il ne peut être percé comme le vôtre par un fer cruel, enfoncez-y du moins le glaive de votre amour ! " Tandis qu'il laisse échapper ces soupirs, ô prodige ! ô miracle ! Jésus est apparu en croix ; le visage rayonnant de gloire et d'immortalité ; il imprime sur le corps de son serviteur ces marques ineffaçables, ces stigmates

sacrés, qui étant le dernier trait de la ressemblance divine, feront de François l'image vivante du Sauveur.

Emportez, ô cher Saint, emportez ces précieux joyaux. En vain essayez-vous de les cacher : l'univers les connaîtra ; et jusqu'à la fin des temps, ils ne cesseront de rayonner dans le monde des âmes pour les inviter à aimer le Dieu que vous avez tant aimé.

(A suivre)

----- :0: -----

ÉTUDE SUR LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS Les obligations du Tiers-Ordre (Suite.)

LA VISITE.

LA visite est une obligation grave que le droit canon impose aux grands Ordres religieux. A des intervalles déterminés, un Visiteur, délégué de l'autorité supérieure, est envoyé dans les diverses maisons de ces familles religieuses. Il doit s'enquérir des lieux, des choses et des personnes, et se rendre compte par lui-même de l'état réel de la communauté par rapport aux règles et constitutions. S'il existe des abus, ils sont détruits ; s'ils commencent à s'introduire, on les étouffe dans leur germe ; s'il n'y a rien à corriger, la visite garde, développe et perfectionne l'esprit religieux.

Le Séraphique Patriarche ayant voulu faire du Tiers-Ordre la vie religieuse dans le monde, a voulu le faire participer à ce bienfait signalé de la visite canonique. La Visite consacre et maintient tous les avantages du Tiers-Ordre, et sans la Visite régulière, annuelle, les Fraternités perdent le nerf de la régularité et de cette discipline intelligente, compatible avec tous les devoirs domestiques et sociaux : elles tournent peu à peu au genre *confrérie* ou *piéuse association*, et ainsi leur pouvoir d'éducation et d'action est singulièrement ému.

C'est aux Directeurs des Fraternités qu'il appartient, au premier chef, de provoquer cette Visite, au moins annuelle, commandée par saint François et expressément intimée par LÉON XIII dans sa Constitution *Misericors Dei Filius*. Qu'ils soient les premiers enfants d'obéissance dans leurs démarches efficaces à l'effet d'assurer à leur Fraternité ce bienfait qui doit faire découler sur le chef, sur le vêtement et jusqu'à la frange de la robe cet onguent de la grâce, cette émanation de la vie religieuse qui

vient du Sacré-Cœur de Jésus, *le Religieux de son Père*, et dont l'humble personne du Visiteur est le canal.

Après le Directeur, c'est au Discrétoire qu'il appartient d'assurer à la Fraternité, dont il est la tête, le bienfait de la visite annuelle.

La Constitution *Misericors Dei Filius* dit : " Le Visiteur doit s'informer soigneusement si la Règle est bien observée. Il doit donc visiter, suivant son pouvoir, le siège des associations chaque année, et plus souvent, s'il en est besoin : il convoquera en assemblée générale les ministres et les confrères, qui seront tous tenus d'y assister. "

On ne saurait se faire une juste idée du bien que produit la visite, quand elle est accomplie avec le sérieux qui convient, de la part du Visiteur et des personnes visitées. Lorsque Dieu visite une âme par des faveurs d'un ordre à part, comme extases ou ravissements, l'âme favorisée s'abîme dans son néant à mesure que l'opération divine l'exalte ; elle devient de plus en plus fidèle à tout ce qui est de son devoir : pas un *iota* n'est volontairement négligé ; et ce sur quoi une âme, moins sainte, passe à pieds joints, comme une page de catéchisme ou un acte de bienveillance à exercer, l'âme visitée par Dieu y trouve des horizons sublimes ou matière à une charité qui accomplit tout devoir et toute justice. Le surnaturel doit rendre tout ce qui est ordre naturel (accomplissement des devoirs d'état, relations de famille, relations sociales), plus exact, plus fidèle, plus suave, plus persévérant.

Visiteurs et visités n'oublieront jamais cela : il faut qu'à mesure que le Tertiaire s'élève vers sa perfection, le père ou la mère de famille, l'époux ou l'épouse, le maître ou le serviteur, l'ouvrier ou le patron, monte avec lui. Une perfection qui fait litière de ce qui est sa base, est un toit sans support, une maison sans fondement, une enseigne trompeuse.

Quand ce principe est bien compris et mieux encore pratiqué, comme la visite fait du bien ! Elle laisse dans l'âme des Tertiaires, dans les Fraternités, dans les familles, dans les paroisses, la bonne odeur de Jésus-Christ, et à force de bien faire toutes choses, on finit par faire parler les muets du respect humain et de lâcheté sous toutes ses formes, on finit par faire entendre tant de sourds à la grâce, lesquels, pour revenir à Dieu, ne demandent souvent qu'à être sérieusement édifiés.

La visite doit inspirer au Tertiaire une augmentation de piété solide, qui fait passer l'essentiel avant le surrogatoire, le devoir avant le sentiment, qui fait trouver Dieu partout.

D'autre part, la visite, bien faite et bien acceptée, est la condensation et la mise en application de tout ce qu'il y a de plus riche et de plus efficace dans la vie spirituelle, et cela, en faveur des personnes de toute classe et de toute éducation.

Notre Seigneur dit à tous sans distinction : "*Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.*" Celui qui a fait la nature, l'a façonnée pour la grâce, et Tertullien a pu dire, dans ce sens, que l'âme naît chrétienne. S'il n'est pas d'homme, pour si parfait qu'il soit, qui ne montre la faiblesse humaine par quelque endroit, il n'est pas de nature si revêche qui n'ait quelque bon côté. Pour quitter ces généralités, je puis dire que dans toute âme sérieusement chrétienne il y a de l'étoffe pour la sainteté. M'avancerai-je trop en disant que les Tertiaires, qui sont en général des âmes choisies, peuvent, aidées de la grâce, s'élever au-dessus du niveau commun, à force d'humilité sans embarras et de fidélité persévérante? Non, ce n'est pas trop m'avancer. Or, la visite a une vertu spéciale pour découvrir les âmes qui ont faim et soif de perfection, sans qu'elles s'en doutent, et qui ne demandent qu'à rencontrer une main qui les saisisse. Et alors même, ce qui doit être la règle générale dans les Fraternités, alors même que ces âmes auraient trouvé la main qui les saisit pour les donner à Dieu, la visite leur apporte une grâce toute fraîche de rénovation.

FR. PIERRE-BATISTE. O. S. F.

(A suivre)



II — ÉTUDE HISTORIQUE DU TIERS-ORDRE AU CANADA (SUITE)

MIEUX que toute autre, la relation suivante, extraite du “*Tri-fluvien*,” Journal publié à Trois-Rivières, montrera les progrès qu’a faits la Fraternité des Sœurs, depuis la première visite de 1888.

UN PÈLERINAGE FRANCISCAIN AU SANCTUAIRE DE N.-D. DU T. S. ROSAIRE.

24 juillet 1891.

La Fraternité des Sœurs du Tiers-Ordre des Trois-Rivières vient de terminer les exercices de la Visite Canonique qui a été faite par le R. P. Frédéric, Commissaire de Terre-Sainte.

A la clôture, jeudi soir, le R. P. Visiteur a témoigné publiquement sa grande satisfaction pour les progrès spirituels que toute la Fraternité a faits surtout depuis deux ans, sous la conduite pieuse et éclairée de son vénéré Directeur.

Les Sœurs pleines de joie et d’enthousiasme ont voulu venir faire ici (au Cap) une communion générale d’action de grâces au sanctuaire de N.-D. du T. S. Rosaire.

La Visite se terminait hier soir au milieu des éclairs, de la foudre, et d’une pluie torrentielle. Tout espoir semblait perdu pour le Pèlerinage du lendemain. Ce matin, vendredi, après une nuit orageuse, la pluie tombait encore abondante. Le Directeur, monsieur le Chanoine Cloutier, se rendit au quai de grand matin, avec la pensée d’avertir charitablement les quelques Tertiaires trop zélées, qui par aventure se trouveraient là, de retourner dans leur demeure. Grande fut sa surprise de trouver sur le quai, toute sa Fraternité de Sœurs (1), attendant les deux bateaux qui devaient les mener et que la tempête avait retenus loin de la ville. Elles voulurent faire leur Pèlerinage et elles le firent.

Je le dis à la gloire de Dieu et à l’honneur de N.-D. du T. S. Rosaire et de notre Père saint François, je n’ai point encore vu de pèlerinage plus religieux et plus édifiant. Les Tertiaires, appartenant à toutes les classes de la société, au nombre de *quatre cents*, ont donné durant toute cette sainte matinée le spectacle d’une vraie communauté religieuse. C’était beau de les voir s’avancer

(1) Toutes celles qui étaient libres : en semaine, il faut toujours des gardiennes ; le dimanche, les mères de famille et les jeunes personnes sont plus libres.

en procession, silencieuses et recueillies, toutes revêtues d'habits aux couleurs sombres et couvertes de leur grand voile noir.

Le petit Sanctuaire de N.-D. du Cap, grâce à la nouvelle annexe, a pu les contenir toutes commodément. J'ai distribué moi-même le pain Eucharistique à toutes ces âmes si avides de le recevoir, pendant que le Père Directeur disait à l'autel St. Joseph la messe pour les âmes défuntes et que le père Visiteur offrait à l'autel de N.-D. du St. Rosaire le saint Sacrifice pour les Vivants à toutes les intentions de nos chères Pèlerines. Après la messe, le Père Visiteur fit l'action de grâces du haut de la chaire avec cette onction et cette abondance de cœur que donne une vie tout entière ou passée dans le cloître, ou consacrée dans les missions à la sanctification des âmes.

Après cet exercice qui apprit à toutes les sœurs à faire une action de grâces suavement et avec grand fruit, nos Pèlerines allèrent à l'abri de la pluie incessante prendre une petite réfection et faire choix de quelques objets de piété, comme souvenir de leur Pèlerinage. A neuf heures, sermon où le Père Visiteur, aux pieds de la Statue de Marie, Reine du Saint Rosaire, résuma toute l'excellence du Tiers-Ordre et rappela à nos chères Sœurs qui déjà le comprennent si bien, la grande, la noble, la sublime Mission qui leur est confiée par le Chef suprême de l'Eglise ; *le salut de la Société*, que sa sainteté Léon XIII attend surtout de l'action combinée de tous les membres qui appartiennent au Tiers-Ordre de la Pénitence de saint François d'Assise.

Cette instruction qui a été bien comprise fut suivie de la bénédiction des objets de piété, de la vénération des saintes Reliques, de la récitation fervente du Rosaire, pour les malades, les infirmes, les personnes affligées... et pour la persévérance de tous les membres de la Fraternité, à qui le Père Visiteur a souhaité une perfection toujours grandissante jusqu'au jour heureux où toutes recevront comme récompense la couronne immortelle de gloire dans les splendeurs du Paradis.

Cette belle matinée se termina par le salut solennel du T. S. Sacrement donné par l'heureux Directeur de cette Fraternité que le Père Visiteur, sans préjudice pour aucune autre (car toutes sont ferventes), a osé qualifier de Fraternité d'élite, capable d'attirer du haut du ciel sur la petite ville des Trois-Rivières et sur toutes les familles qui la composent, les plus abondantes bénédictions.

Directeur de Fraternité moi-même, je puis en connaissance de cause féliciter M. le Chanoine Cloutier pour l'esprit religieux qu'il a su inspirer à ses pieuses Tertiaires. Ce Pèlerinage a été pour moi l'occasion de bonnes résolutions de m'efforcer de former mes Tertiaires sur le même modèle.

L. Eug. Duguay, Prêtre, Tertiaire, (Curé du Cap)

FR. FRÉDÉRIC,

(A suivre)

Comm. de Terre-Sainte.

PETITE CORRESPONDANCE

L. E. B. à M. — J'ai deux crucifix indulgenciés pour le chemin de la croix : puis-je me servir indifféremment de l'un ou de l'autre pour gagner les indulgences ? D'autre part, puis-je gagner ces indulgences dans les conditions suivantes ? Il y a dans la maison où j'habite trois chemins de croix érigés. Or je ne les parcourus jamais, soit parce que le temps me manque ou parce que j'oublie. Pour me dédommager, le matin en me levant ou le soir avant de me coucher, je récite mes 20 *Pater Ave* et *Gloria* en tenant mon crucifix.

— Pourvu que les crucifix soient indulgenciés et qu'ils ne servent qu'à vous, vous pouvez indifféremment vous servir de l'un ou de l'autre. Quant à la raison qui vous fait user du privilège des 20 *Pater*, nous ne la croyons pas suffisante. Qui vous empêche de parcourir les stations lorsque vous avez le temps de réciter vos 20 *Pater* ? Cet empêchement ne saurait être assez grave, attendu que sous le même toit vous avez le choix entre trois chemins de croix érigés.

H. A. à Ma. — Quelle différence y a-t-il entre l'absolution générale et la bénédiction avec indulgence plénière ? Quels prêtres peuvent donner au confessionnal l'absolution générale No. 25 ? Y a-t-il une formule spéciale ?

— Absolution générale et bénédiction avec indulgence plénière sont une seule et même chose. Toutes les absolutions générales No. 25 et autres peuvent être données au confessionnal, par n'importe quel prêtre, pourvu que ce soit après la confession sacramentelle. Elles doivent se donner avec une formule spéciale que vous trouverez dans le *Manuel du Tiers-Ordre*.

V. B. à C. — Est-il nécessaire de dire les bras en croix les cinq *Pater, Ave* et *Gloria* requis pour gagner l'absolution générale ?

— Pour gagner l'absolution générale, une prière est requise aux intentions du Souverain Pontife. Mais cette prière n'est pas spécifiée : vous pouvez donc choisir. Cinq *Pater, Ave* et *Gloria* sont certainement suffisants. Il n'est pas nécessaire de les réciter les bras en croix.

G. S. à O. — Pour faire le chemin de la croix ou pour réciter les 20 *Pater Ave* et *Gloria*, quelle position le corps doit-il tenir ?

— Celle que vous voudrez, debout, prosterné, à genoux ou assis. Il y a la différence que vous pouvez réciter les 20 *Pater, Ave* et *Gloria* immobile ou en vous promenant tandis qu'au chemin de la croix il vous faut faire du mouvement d'une station à l'autre.



Audience Pontificale. — Le vendredi, 3 septembre, le Rme Père Général, accompagné du R. Père Albert Baruffi, recevait de Sa Sainteté l'honneur d'une audience spéciale. Le Rme Père Louis de Parme offrait à Léon XIII trois magnifiques adresses des Tertiaires Franciscains de Pologne, de Hongrie et de l'Eco Franciscano di Santiago en Espagne, et déposait en même temps aux pieds de Sa Sainteté l'obole de quelques fraternités du Tiers-Ordre, que l'on n'avait pu offrir, pour cause de retard, dans l'audience du 16 juin dernier.

Le Saint Père agréa ce nouvel hommage de piété filiale de la part des enfants du Tiers-Ordre, il eut des paroles particulièrement flatteuses pour la magnifique miniature et le travail artistique des Tertiaires de Pologne, et après avoir été renseigné sur la marche et le progrès des Missions Franciscaines dans les différentes contrées du monde, particulièrement en Chine, il bénit avec une effusion paternelle tous les enfants de Saint François.

Le Vénérable Benoît de Poggibonzi. — Le Dimanche 13 septembre, eut lieu au Vatican dans la salle du Trône, la Congrégation des Rites "Coram Sanctissimo," pour traiter de la cause de Béatification du Vénérable Père Benoit de Poggibonzi, des Frères Mineurs Observants de la Province de Toscane ; le Rme Père Général ainsi que le R. P. Candide Mariotti y assistaient. Après la lecture du décret qui reconnaît l'héroïcité des vertus du Vénérable Serviteur de Dieu, le Saint Père adressa aux assistants une allocution, dans laquelle il célébra les gloires de la famille Franciscaine, toujours féconde en hommes célèbres par la sainteté de leur vie. Léon XIII se dit tout particulièrement

heureux de ce que le décret approuvant l'héroïcité des vertus du nouveau Serviteur de Dieu venait d'être publié au moment où le Siège Apostolique s'apprêtait à donner à la famille de S. François un renouveau de vie et de forces, par l'union des quatre branches de l'Observance.

Constitution apostolique sur l'unité de l'Ordre franciscain. — C'est dans la soirée même du grand jour de la fête de notre Séraphique Père, que nous recevons enfin le document Pontifical si impatiemment attendu. Il est intitulé " Constitution Apostolique sur le Rétablissement de l'Union de l'Ordre des Frères Mineurs. "

En voici le résumé : Léon XIII attribue à un événement providentiel d'avoir été autrefois à la tête d'un diocèse situé dans la Province de l'Ombrie, c'est ce qui lui a permis d'étudier de près le grand Patriarche d'Assise et son admirable institution, en présence de laquelle il se sentit ravi d'admiration "*Mire cepit nos Franciscana species atque forma !*" Il rappelle tout ce qu'il a fait pour donner au Tiers-Ordre une nouvelle efflorescence. Mais c'est le premier Ordre qui est en ce moment, l'objet de sa sollicitude. Que de Saints, de Martyrs, d'Apôtres et de savants n'a-t-il pas donnés à l'Eglise et à la société ! Cependant un plus grand bien eût été opéré par lui, si les liens d'une parfaite unité que le Séraphique Père avait voulu y établir, à l'époque de sa fondation, y avaient été conservés. — Les interprétations diverses de la Pauvreté ont partagé son Ordre en trois familles distinctes : les Observants, les Conventuels et les Capucins. — " Nous n'avons pris aucune décision concernant les deux derniers qui peuvent, par là même, continuer leur genre de vie, d'après leurs Constitutions respectives. "

La Constitution Pontificale vise uniquement les Frères Mineurs de l'Observance, partagés dans la suite des temps, en quatre branches distinctes savoir : les *Observants*, les *Réformés*, les *Déchaussés* ou *Alcantarins* et les *Récollets*. " Tous ont puissamment contribué au bien de l'Eglise et mérité la bienveillance des Pontifes Romains. Cependant, les persécutions qui durent depuis plus d'un siècle les avaient singulièrement affaiblis, d'où la nécessité de les restaurer et de les rajeunir en les rétablissant dans leur unité primitive. Voulant traiter une affaire de si grande importance, après avoir imploré le secours du Ciel, nous avons interrogés Supérieurs de l'Ordre, réunis naguère en Chapitre Général,

et nous avons demandé l'avis de nos Vénérables Cardinaux de la Ste Eglise. C'est pourquoi, en vertu de notre autorité apostolique, nous rétablissons l'Ordre des Frères Mineurs, partagé jusqu'à nos jours en plusieurs branches, dans l'unité parfaite de la vie, et abrogeons les appellatifs d'*Observants*, de *Réformés*, de *Déchaussés* ou *Alcantarins*, et de *Récollets*, voulant que la famille Franciscaine s'appelle désormais indistinctement "l'Ordre des Frères Mineurs," nom qu'elle avait primitivement reçu de son Fondateur."

Après avoir établi plusieurs points concernant la discipline régulière, l'obéissance entière à la présente Constitution et le Gouvernement de l'Ordre, Léon XIII exprime la joie de son âme de ce qu'arrivé au terme de sa carrière mortelle, il lui est donné de laisser ce souvenir, ou plutôt ce monument durable de sa piété et de son amour envers le Bienheureux Père Saint François.

Election du nouveau Général. — Ce n'est pas tout. Pendant que seul, dans le silence de la cellule, nous sommes plongé dans la lecture du document que nous venons d'esquisser, la cloche de Communauté nous appelle au vaste réfectoire du Collège. Avant le souper, on donne lecture d'une lettre par laquelle le Rme Père Louis de Parme, notre bien-aimé Ministre Général, nous adresse une dernière parole et annonce la prochaine nomination au Généralat du Rme Père Louis Lauer de Fulda, ex Procureur Général et Ministre Provincial de la Province de Ste Elisabeth de Hongrie en Thuringe. Je renonce à vous décrire l'émotion profonde que produisirent sur les Religieux, les dernières paroles, et pour ainsi dire, les adieux de celui qui avait été depuis huit ans notre Père, dans toute l'acception du mot.

On nous avait simultanément annoncé pour le lendemain, 5 du mois, la prise de possession du nouveau chef de la famille Séraphique. A 9½ h. la nombreuse Communauté à laquelle sont venus se joindre les Religieux des divers Couvents de la Ville et des environs, est rangée à la porte de l'église, attendant l'arrivée de son Em. le Cardinal Séraphin Vannutelli, délégué de Sa Sainteté. Le Prince de l'Eglise, reçu au son de toutes les cloches, est conduit processionnellement au maître autel. Aussitôt le Rme Père Louis de Parme va s'agenouiller à ses pieds, remet entre ses mains les insignes de sa haute dignité et, dans

une allocution émue, après avoir renoncé à son titre; demande humblement une pénitence pour les fautes commises pendant son administration. Son Eminence accepte la démission que le Rme Père avait, depuis plusieurs mois, spontanément donnée au Souverain Pontife, loue son humilité et sa modestie dignes de tout éloge, et en quelques mots charmants, fait ressortir les mérites de son administration passée. Ensuite on donne lecture du Bref Pontifical en vertu duquel le Rme Père Louis Lauer de Fulda est nommé Ministre Général de l'Ordre des Frères-Mineurs *ad nutum Sanctæ Sedis*.

Le nouveau successeur de S. François, visiblement ému, va s'agenouiller devant son Eminence, fait le vœu spécial d'obéissance au Pape et reçoit du Représentant de Sa Sainteté les Sceaux de l'Ordre. Suit la lecture d'un second décret émané de la S. C. des Evêques et Réguliers, pour la nomination du Procureur Général et des Définites Généraux.

Après le chant du *Te Deum*, pendant que Son Eminence se retire, le nouvel élu vient s'asseoir sur le marche-pied de l'autel et tous les religieux présents viennent lui promettre obéissance. Enfin nous écoutons la nouvelle Constitution Apostolique qui débute par deux paroles qui nous révèlent tout l'amour de Léon XIII envers la famille de S. François : *Felicitate quadam*. Voilà donc la famille du premier Ordre de S. François bien unie, ou plutôt rajeunie et animée d'un nouveau courage pour combattre les bons combats. Que nos bien-aimés Frères et Sœurs dans le Tiers-Ordre continuent de nous aider dans cette noble tâche, par le concours de leur zèle et de leur prières, afin que suivant les traces de ces géants qui nous ont précédés dans la voie de la sainteté et de l'Apostolat, nous puissions répondre comme eux aux magnifiques espérances de la Ste Eglise.

Loué soit Notre Seigneur Jésus-Christ. Toujours !

FR. FRANÇOIS AUGUSTIN.





Saint Cœur de Marie. — Le Rd Mr Auclair, Curé de la paroisse et directeur de la Fraternité, nous écrit : “ Mes chers Tertiaires sont fidèles à la confession de chaque mois, ainsi qu'à l'assemblée mensuelle. Le jour de la fête de N. P. S. François a été célébré avec grande solennité. Il y eut des réceptions nouvelles, Procession, Communion générale. Je puis dire que le Tiers-Ordre me donne de grandes consolations dans ma paroisse. *Laudetur Jesus Christus. !* ”

Pointe du Lac. — Du trois au six septembre eut lieu pour la belle Fraternité de Notre Paroisse la série des exercices de la Visite Canonique. Les cérémonies ont été d'autant plus belles qu'elles se sont clôturées par 12 vêtures et 9 professions. L'assistance aux instructions a été ponctuelle et attentive. Les avis qui nous semblaient venir de N. S. Père S. François lui-même ont laissé dans notre cœur des échos bien touchants et, nous l'espérons de la grâce de Dieu, nous ont rapprochés des exemples de notre Séraphique Patriarche. Sans orgueil, nous pouvons dire que la mort a déjà cueilli des saints dans notre Fraternité qui se compose de 350 membres. Tous les chefs de famille et toutes les personnes influentes sont ici des nôtres. La mémoire d'un de nos défunts surtout reste parmi nous en bénédiction. C'était notre Maître des Novices, simple cultivateur. Il menait la vie d'un saint. Un jour, s'étant attardé par la prière à l'église, il trouva, ainsi que S. Isidore lui aussi, tous ses champs labourés par une main invisible, comme si Dieu avait voulu venger son fidèle serviteur des critiques dont sa piété était l'objet. Je pourrais en raconter bien davantage sur cette vie admirable, mais ce

sera la tâche d'une plume plus autorisée et plus habile que la mienne. J'espère que la *Revue* pourra un jour édifier ses lecteurs par une notice complète. Tous les saints du Tiers-Ordre ne sont pas encore montés au ciel. Tâchons d'en augmenter le nombre.

St-Etienne des Grès. — Les Quarante-Heures et la Ste Visite nous ont apporté de grandes consolations du 13 au 16 septembre. Nous sommes ici 116 Tertiaires, et nous nous sommes accrus de 12 novices et de 6 profès, dont la vêtue et la cérémonie de profession ont eu lieu à la fin de notre triduum. Sans nous vanter trop, nous pouvons dire que la ferveur est grande ici parmi la petite famille de S. François. Du reste l'éloge en revient à notre bon et Vénéré Directeur, Curé de la Paroisse. Nous avons conduit notre R. P. Visiteur auprès d'une de nos malades qui est étendue depuis 16 ans sur son lit de douleur. Il s'est grandement édifié de la trouver toute pénétrée de cette sainte joie franciscaine qui ne sait pas se contrefaire et qui est un héritage de famille, pour ceux qui embrassent la croix "comme S. François."

Visite de la Fraternité du T. Saint Sacrement à Québec. — Enfin nous avons eu notre tour. Après les retraites de St-Sauveur et de St-Roch, la nôtre commençait le 17 octobre sous les auspices de la Vierge très pure. Jusqu'alors, notre Fraternité commençante avait eu pour berceau, la chère *Portioncule* à Notre-Dame de Lourdes, puis, à la Grande Allée, l'humble *Rivo Torto*, elle allait avoir son *Alverne*. Après avoir partagé la pauvreté des Mères Franciscaines Missionnaires de Marie qui jusque-là nous avaient donné l'hospitalité dans leur humble et pieuse chapelle, nous allions pénétrer dans la royale demeure de Jésus-Hostie. Depuis quelques semaines en effet, un trône gracieux avait surgi au sommet de la Grande Allée; c'était une merveille de plus dans notre ville, malgré la pauvreté exigée dans une église franciscaine. Cette église répondait dignement à la pensée de notre Archevêque vénéré qui voulait faire hommage d'un sanctuaire à la sainte Eucharistie, afin qu'elle y fût adorée perpétuellement sur les hauteurs, au nom de son Archidiocèse. Elle couronnait non moins dignement les travaux de notre Directeur Monsieur L.-H. Pâquet dont le zèle infatigable interprète si hautement la parole archiépiscopeale. Les ouvriers en travaillaient encore le dedans, mais l'extérieur se faisait admi-

rer déjà, en attendant la toilette définitive. L'édifice, de style roman, se présente à la fois humble et majestueux, élégant et pauvre, sévère et pieux, digne en un mot d'être à Québec, et d'appartenir au Dieu caché dans le Très Saint Sacrement. Nous étions loin de nous attendre à la bonne nouvelle annoncée par notre Père Directeur. La crypte de la chapelle avait été provisoirement évacuée par les ouvriers, les portes et les fenêtres y étaient posées, elle nous attendait pour notre retraite. Nous y étions du reste précédées par un gigantesque calorifère, provisoire lui aussi, et par un aménagement qui nous y procurait tout le confortable désiré, tout en nous laissant l'impression de Bethléem si douce à des enfants de S. François. Un bel autel attendait le divin Maître. C'était à ne pas comprendre comment pareille installation avait pu être si rapidement improvisée et si bien réussie. Dans notre bonheur, nous nous répandions en exclamations dans ce nouveau séjour ; et comme la curiosité féminine ne perd jamais de ses droits même devant les sévérités de la Ste Visite, nous explorions toutes les parties de la nouvelle église.

Dans le sanctuaire supérieur, une douce surprise nous attendait. S. Antoine, le vrai S. Antoine, car nous n'en avons jamais vu de si beau et de si véritable, souriait à son petit Jésus et nous invitait à solliciter des miracles. N'était-ce pas un miracle déjà que tout ce que nous avons vu avant ce dernier chef d'œuvre ? Ce géant de 9 pieds est taillé dans le bois franc par la main du sculpteur M. Jobin, un véritable artiste qui fait honneur à l'art canadien et dont plusieurs autres chefs-d'œuvre se peuvent voir dans les églises, en particulier à Ste Anne de Beaupré. Recouvert de cuivre, le beau Saint de bois franc pourra défier les intempéries et même les morsures du *nord-est* de la Haute-Ville. Son mâle visage où se reflète un doux sourire comme un rayon de l'Enfant Jésus, prêchera à tous les passants de la Grande Allée la pénitence franciscaine et les invitera à rendre visite au Très Saint-Sacrement dont il s'est fait l'apôtre pendant sa vie.

Durant les exercices de la retraite où le soubassement se trouva rempli constamment, il nous était doux de songer, comme nous l'avait fait remarquer notre P. Visiteur, que nous avons le rôle des bergers premiers arrivés dans le Sanctuaire où le Dieu de l'Eucharistie devra recevoir désormais tant d'adorations et d'offrandes, de la part des Mages de toutes conditions à qui,

désormais, le petit dôme doré dira de loin : Dieu vous attend ici, venez et adorez-le. C'est dans ces sentiments que nous avons joui des grâces de la retraite dont les bienfaits seront pour nos deux Fraternités une puissante impulsion et pour tous ses membres, nous l'espérons, une augmentation de ferveur. Le soir de la clôture, après un pathétique sermon sur les douleurs du Calvaire; sources inépuisables de l'esprit franciscain, le P. Visiteur donne le S. Habit à une trentaine de nouveaux membres qui nous portent aujourd'hui à une effectif de près de 400.

Une adoratrice tertiaire.

Ste Anne de la Pérade. — Nous avons eu notre visite canonique, du 21 au 23 septembre. Quel bonheur pour nous qui aimons tant que l'on nous parle de S. François que nous voudrions imiter le plus parfaitement possible ! Nos belles cérémonies se sont terminées par une vêtue de 16 prises d'habit et par une profession de 10 novices.

Nous voilà aujourd'hui plus de trois cents Tertiaires. Que nos Frères et nos Sœurs en S. François prient pour nous afin que nous soyons dignes d'être les membres de leur grande Famille !

Warwick. — (Diocèse de Nicolet). La fervente et belle Fraternité qui comprend plus de cinq cent cinquante Tertiaires dans cette ville, a suivi avec empressement les instructions de la Sainte Visite. Elle a révélé son attachement à la Ste Règle.

Les Tertiaires de Lowell, Mass. — Nous regrettons de n'avoir pas reçu cette intéressante communication assez tôt pour l'insérer dans le précédent No de la Revue. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de compléter aujourd'hui, grâce à notre aimable correspondant, ce que nous avons appris en octobre par la voie des journaux — Rédaction.

Dimanche le 3 octobre, l'église était dans la joie. Partout l'on chantait avec enthousiasme la grande dévotion de S. Dominique, dévotion si chère au cœur du Vénérable Tertiaire qui s'est acquis le titre de Pape du T. S. Rosaire. Les accents les plus purs, unis aux harmonies les plus suaves, montaient comme un encens d'agréable odeur vers le trône de notre Immaculée Mère. Les foules se pressaient pour jouir de l'indulgence insigne que l'Eglise a voulu rendre commune à François et à Dominique, le Grand Pardon ou la Portioncule. A leur tour, les Enfants du Pauvre d'Assise veulent, dans leur piété filiale, offrir à leur Séraphique Père le tribut de leurs respectueux hommages. Fleurs pour fleurs,

la Couronne Franciscaine succède au T. S. Rosaire. C'est là un prélude de la belle solennité qui leur rappellera, le lendemain, le passage du Séraphique Père au ciel.

Lundi, longtemps avant l'aurore, la chapelle des Tertiaires Canadiens est remplie. C'est fête, on se hâte ; tous veulent recevoir le Pain des Elus et assister à l'immolation de l'Auguste Victime offerte par leur Directeur le R. P. Perron O. M. I. Leur modeste sanctuaire respire la piété, et un parfum céleste embaume les séraphiques visiteurs. L'autel est chargé de fleurs. S. François a quitté sa modeste colonne ; il repose maintenant sur un trône de gloire, et une parcelle insigne de ses précieuses reliques repose à ses pieds perdue dans les bouquets de verdure. Le cher petit Jésus de Prague n'est pas étranger à la fête : il est inséparable de François et d'Antoine. Un flot de lumière enveloppe la petite tour improvisée, et réjouit l'âme des Tertiaires ravis. Toute la journée, c'est un courant continué vers les statues du miraculeux Enfant et de son ami François. Mais le soir est arrivé, le soleil a disparu : c'est l'heure du *Transitus* du S. Père. Une foule immense entoure l'église. Les fidèles veulent assister à cette fête qui tient moins de la terre que du ciel. Le Sanctuaire est rempli, une masse compacte se presse dans les allées. Toute circulation est devenue impossible. Les sons harmonieux de l'orgue établissent un calme religieux dans les âmes. La cérémonie commence : il est 7 1/2 heures. Le R. P. Perron O. M. I. la préside. Après la prière d'usage et les avis, il présente à l'auditoire le R. P. Tortel O. M. I., Procureur provincial des Oblats aux Etats-Unis et fondateur de cette belle Fraternité. Les Tertiaires connaissaient le charme et l'entrain de son éloquence. Ils les goûtèrent une fois de plus et leurs esprits et leurs cœurs montèrent bien haut sous les appels chaleureux qu'il leur fit vers la perfection séraphique réalisée en S. François.

Il tint pendant une demi-heure son auditoire sous le charme de ses pieuses paroles. La Fraternité reçut la bénédiction papale et le R. P. Directeur procéda à 52 vêtures et 6 professions, ce qui porte la Fraternité à 669 membres. Le salut du T. S. Sacrement, pendant lequel on exécuta, avec un talent vraiment artistique, les plus jolis morceaux de Lambillotte, semblait devoir couronner cette joyeuse fête, mais non. Le R. P. Perron annonça en termes émus le cadeau inappréciable que venaient de lui offrir les anciens Tertiaires de Québec : une précieuse relique de

S. François. Il va sans dire que la famille franciscaine de Lowell s'est réjouie intérieurement de la grande grâce qui lui était accordée, et après la bénédiction du petit Jésus de Prague, eut lieu la vénération solennelle de la Ste relique. Le bonheur était à son comble, et une Tertiaire de dire dans sa candeur naïve : " Ce ne doit pas être plus beau au ciel ! " Félicitations et remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette séraphique démonstration.

FR. FRs. X.

Pèlerinage des Tertiaires Montréalais au cimetière de la Côte-des-Neiges. — Le 24 octobre, les Tertiaires de Montréal accomplissaient leur pèlerinage annuel à la Côte-des-Neiges. Comme les années précédentes, les Frères s'étaient donné rendez-vous à l'église des Pères Franciscains. Favorisés d'une de ces rares journées d'automne où l'ardeur tempérée du soleil nous rappelle les plus beaux jours du printemps, la plupart des Tertiaires avaient répondu à l'appel du Rév. P. Directeur. A une heure p. m. le compact bataillon s'ébranle, et plus de huit cents hommes guidés par deux religieux se forment en procession.

Quel beau et consolant spectacle que celui offert par ces véritables chrétiens qui, la tête découverte, le chapelet à la main, répètent à haute voix, sans aucun respect humain, l'oraison dominicale et la salutation angélique !

En pénétrant dans le cimetière, le chœur de chant entonne le cantique dont chaque parole est un acte de contrition et d'amour.

J'ai péché contre Dieu mon Père ;
En croix mes mains l'ont attaché.
O Marie, à vos pieds de Mère
Je pleure, effacez mon péché.

Mais déjà la procession ne peut avancer : une foule de dix mille personnes assiège la première station.

Nous ne sommes pas ici en présence d'une multitude avide de curiosité et de distraction. Tous sont venus pour compatir aux souffrances du Divin Rédempteur : tous veulent offrir à Dieu un témoignage public de leur foi et de leur amour, et aux âmes du Purgatoire un adoucissement aux souffrances qui les torturent : chacun en effet se propose de gagner les nombreuses indulgences du chemin de la Croix.

Le recueillement parfait pendant la prédication, la ferveur dans la prière et le chant, le silence profond d'une station à

l'autre, les cris *subits* de " *Moi, je veux la croix, Moi je veux consoler Notre Seigneur, Moi je veux réparer les blasphèmes,*" poussés par des milliers de voix, (sans aucune provocation directe), sont une preuve des saintes dispositions qui animent nos pèlerins.

Oh ! la belle journée pour nos chers défunts ! Il me semblait entendre la voix d'un Père bien-aimé, d'une Mère chérie, d'un Ami sincère, s'unissant aux nôtres pour chanter le *Parce Domine parce populo tuo !* oui, ô mon Dieu, pardon pour nous, pauvres pécheurs, pardon pour nous, pauvres âmes abandonnées ! Recueilli près du tombeau du Divin Sauveur, je me présentai à la vénération de la relique de la vraie Croix, il me semblait encore entendre ces mêmes voix unies à celles des esprits angéliques remercier Dieu de leur délivrance et prier pour leurs libérateurs.

A. J.

Erection canonique d'une Fraternité à St-Jean Chrysostôme. — (Co. Chateauguay) Le Tiers-Ordre avait été introduit dans cette paroisse par feu M. Seers le 19 mars 1888, en vertu de pouvoirs spéciaux accordés par Mgr Fabre. Une mission prêchée en 1891 par les RR. PP. Désilets et Damien avait augmenté considérablement le nombre des Tertiaires. Il s'élevait le 17 octobre 1897, à 174 membres dont 73 profès et 101 novices. Cependant, par suite de diverses circonstances, l'érection canonique n'avait pas encore été faite. Le Rvd M. Préville successeur de M. Seers voulut accomplir cette dernière formalité le 17 octobre dernier. S. Jean Chrysostôme possède maintenant une belle Fraternité sous le vocable de S. Antoine de Padoue. Les Frères et les Sœurs sont animés d'une grande ferveur dans l'observation de la Ste Règle. Ils ont le bonheur de posséder dans la personne de M. Préville, leur digne curé, un Directeur animé par la direction de Léon XIII et un Frère en S. François reçu Tertiaire à l'Ara-Cœli de Rome. Il met en pratique cette haute recommandation du Pontife Tertiaire ! " Que ceux qui ont charge d'âme enseignent soigneusement ce qu'est le Tiers-Ordre, combien il est accessible à chacun, de quels privilèges il jouit pour le salut des âmes et quelle utilité particulière et publique il renferme." Le vénéré Pasteur espère de grands avantages de son Tiers-Ordre ; en l'augmentant et en le stimulant à la ferveur, il compte non seulement garder mais développer la vitalité de la foi dans sa paroisse.

Lachenaie. — (Co. Terrebonne). Le R. M. Durivage, curé de cette paroisse, désirant se conformer aux désirs de Sa Sainteté Léon XIII, a fait donner une retraite de quatre jours en vue d'établir le Tiers-Ordre parmi ses paroissiens. Quatre seulement appartenaient alors à l'Ordre de la Pénitence. Le succès dépassa les prévisions. Malgré les craintes exagérées d'un grand nombre qui préférèrent attendre pour réfléchir, trente-quatre postulants revêtirent l'habit de S. François. Ils constituent par leur ferveur le grain de sénevé qui, avec la grâce de Dieu, ne tardera pas à devenir un bel arbre dont les fruits récompenseront amplement le zèle du vénéré Directeur. Les exercices de cette retraite eurent lieu du 20 au 24 octobre inclusivement.

L'Acadie. — A l'occasion de la retraite paroissiale prêchée par un Fils de S. François du 19 au 26 septembre, les dignes descendants des Acadiens voulurent augmenter le nombre de la fervente Fraternité qui existe déjà parmi eux. Une quarantaine de postulants reçurent le saint Habit. On observe là l'excellente pratique de porter le grand costume uniforme pour la coupe et pour la couleur. Rien ne donne aux Tertiaires, déjà fervents par ailleurs, une attitude plus monastique et plus édifiante dans les paroisses.

St-Jean d'Iberville. — La Fraternité de cette ville mérite tous les éloges par la ferveur qu'elle a su conserver et le nombre dont elle s'est enrichie. Le Rvd M. Chevalier se sent compris et récompensé du zèle qu'il déploie parmi ses Tertiaires. Outre les réunions régulières, il sait procurer aux Enfants de S. François des fêtes qui sont pour eux des réjouissances de famille, en même temps que des provisions de forces. Le temps étant venu de renouveler le Discrétoire, ceux qui étaient en charge jusqu'alors ont été réélus à l'unanimité. Nous sommes heureux pour eux et en particulier pour M. Bourguignon, le Frère Ministre, de la confiance dont ils ont été l'objet et qu'ils ont méritée à tant de titres. Une belle cérémonie clôture la sainte Visite, qui fut donnée à cette fraternité du 27 au 29 septembre. Vingt professions et une cinquantaine de vêtements prouvèrent combien est grande sur cette belle paroisse l'influence du Séraphique S. François.

Warwick. — A la suite de la sainte Visite qui eut lieu du 24 au 27 septembre, les Tertiaires de cette paroisse se rendirent en pèlerinage au nombre de six cents au Cap de la Madeleine

où un touchant chemin de croix leur fut prêché à la Voie Douloureuse. Cette Fraternité n'est pas moins fervente que nombreuse. Ses six cents membres forment un bataillon compact sous les ordres du Révérend Directeur qui lui-même est Tertiaire. Douze vêtements et onze professions furent la digne conclusion des saints Exercices.

St-Prosper. — (Co. Champlain). Moins nombreuse mais aussi intéressante est la Fraternité de cette Paroisse. Ses 291 Tertiaires, grâce à la sévérité du choix, appartiennent tous à l'élite de l'endroit. Il ont suivi les instructions de la Ste Visite du 9 au 12 octobre et ont reçu dans leurs rangs 5 profès et 14 novices.

St-Paulin. — (Co. Maskinongé). La Visite canonique ouverte du 17 au 20 octobre, a révélé dans cette Fraternité un grand amour de la Règle. C'est là un fruit évident du zèle que déploie le Rev. Monsieur le Curé pour la sanctification de ses Tertiaires. Il en possède 215 qui ont été accrus à la clôture de la Visite par 5 profès et 11 novices.

St-Léon le Grand. — Du 21 au 24 septembre, la Fraternité de cette localité eut sa Visite canonique. Elle ne compte que 84 membres et cependant son influence est considérable pour le bien de la paroisse, et les espérances sont plus belles encore que les consolations du présent. Cela est dû à son organisation puissante, grâce à l'existence et au fonctionnement du Discrétoire, et au choix sévère que le Révérend Directeur a su faire jusqu'à présent pour le recrutement de son noviciat. Le nombre, du reste, s'annonce pour la Fraternité à bref délai. La dernière cérémonie de la Visite lui a donné 2 profès et 24 novices.

Congrès du Tiers-Ordre à Nîmes. — Nous avons déjà annoncé à nos Lecteurs cet événement qui marquera, comme les trois premiers congrès, dans l'histoire du Tiers-Ordre. Il nous serait bien agréable de leur donner ici un résumé suffisant des remarquables travaux qui ont été présentés. L'exiguité de l'espace nous l'interdit absolument. Pour ne pas faire injure à tant de chefs d'œuvre de hautes théories, de sagacité sociale et chrétienne et d'organisation pratique, il faudrait tout citer. Chaque jour, y compris deux séances, une commission sacerdotale, une commission des Frères et même une commission des Sœurs. Les grandes questions qui se sont déroulées devant les Congressistes ont été traitées avec une compétence qui a fait l'étonnement de tous les témoins des débats et même des plus lointains.

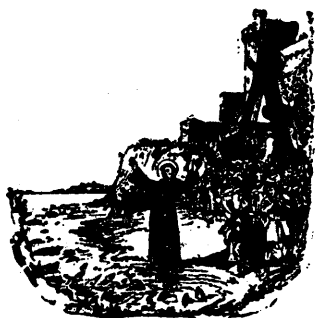
lecteurs des compte-rendus Secondé par le R. P. Ferdinand, rapporteur général, le R. P. David Flemming présidait cette assemblée d'élite sous le haut patronage de Mgr Béguinet. Sur le point de clore la dernière séance générale, le R. P. Président crut devoir faire une confidence. Avant son départ de Rome, on le mettait en garde contre le sang trop bouillant des Français. Il déclara avoir en effet trouvé un sang à la température des cœurs ardents qui l'entouraient, mais sans préjudice de la froide analyse des esprits. L'école franciscaine, dit-il, est une école d'enthousiasme joint à la ténacité patiente et résolue qui ne sait pas se décourager.

Une première bénédiction. — A l'occasion d'une réponse adressée à notre Evêque de Montréal, le Très Révérend P. Lauer, le nouveau Général des Frères Mineurs à Rome daigna envoyer sa bénédiction à ses fils en leur faisant gracieusement remarquer qu'ils étaient les premiers à la recevoir. Puisse cette bénédiction faire prospérer au Canada l'œuvre franciscaine. Volontiers la Revue se fera auprès de ses chers abonnés messagère des grâces qu'elle contient, car les Frères Mineurs de Montréal seront heureux de partager leurs précieuses bénédictions avec leurs Frères et leurs Sœurs du Tiers-Ordre.

Clarisses canadiennes à Lourdes. — Un touchant spectacle s'offrait à la vue des pèlerins le dimanche de la Maternité de Marie, en octobre dernier. Trois jeunes canadiennes récemment débarquées en France, après avoir quitté pour Jésus, qui les appelait comme jadis Sainte Claire, leurs aïeules, leur famille bien aimée et leur beau pays, se disposaient à franchir le cloître dont la porte allait enfin s'ouvrir pour elles le soir même. Agenouillées devant la grotte miraculeuse, les pieuses jeunes filles voulaient faire de Marie conçue sans péché la confidente de leurs adieux au passé et de leurs vœux pour l'avenir. Le T. R. P. Jules du Sacré-Cœur se présenta devant elles à ce moment solennel, dans une touchante allocution; il montra ce qu'il y a d'incomparable dans une vocation de Clarisse. Profitant avec un tact exquis de toutes les circonstances actuelles, il dépeignit Ste Claire aux pieds de Notre-Dame des Anges après sa fuite du château paternel, et S. François consacrant sa Fille aînée à la Reine de la Persévérance. Après ces exhortations qui remuèrent tous les cœurs et firent verser des larmes, il consacra solennellement les trois heureuses postulantes à Notre-Dame de Lourdes. Quelques

heures plus tard la famille des Clarisses comptait trois enfants de plus. Daignent nos lecteurs joindre leurs prières aux nôtres, afin que les nouvelles Filles que le Canada a données à Ste Claire réussissent dans leur belle vocation comme leur deux devancières qui ont fait profession cette année dans cet asile béni de la pauvreté, de la pénitence et de l'oraison séraphique !

CHRONIQUE



Antonienne

St-Simon de Bagot. — Nous avons prié avec la famille d'un Tertiaire, et S. Antoine a exaucé nos prières en le guérissant des conséquences d'une chute, dont il souffrait gravement depuis deux ans. Je dois bien d'autres remerciements personnels à S. Antoine. O. S. Tertiaire.

Pointe du Lac. — Si S. François prêchait aux oiseaux, S. Antoine les conserve, qu'il en soit béni. Dame X. G.

Waterloo. — S. Antoine a guéri en huit jours une petite fille atteinte d'une ophthalmie qui s'aggravait tous les jours.

Ste-Mélanie. — Merci à S. Antoine et au bon Frère Didace pour la guérison d'un mal de jambes qui m'inquiétait beaucoup.

Abonnée.

L'Acadie. — Merci au bon S. Antoine et à N. Dame des sept douleurs pour leur assistance dans une maladie qui ne fut point pénible comme je le redoutais. Tertiaire.

L'Épiphanie. — Une faveur obtenue.

Montréal. — Action de grâces au Sacré Cœur de Jésus et à la T. S. Vierge pour une guérison obtenue. G. C.

— Le bon S. Antoine s'est laissé toucher par nos supplications en faveur d'un frère dont les affaires étaient désespérées. Il lui a obtenu un règlement très satisfaisant. Tertiaire.

— S. Antoine m'a obtenu de merveilleux succès.

Un jeune homme.

St-Hyacinthe. — Mon fils était sans ouvrage depuis 8 mois. Sur notre demande, S. Antoine lui en a procuré.

Abonnée tertiaire.

Grenville. — J'ai promis un pain par mois, et S. Antoine m'a procuré l'emploi que je désirais. H. L. abonné.

Ste-Thérèse. — S. Antoine a obtenu une bonne place à mon fils. F. L.

Pte St-Charles. — Je viens témoigner ma reconnaissance à S. Antoine pour une grande faveur obtenue par son intercession.

J'espère que l'aimable Saint sera indulgent pour le retard que j'ai mis à lui rendre publiquement mes actions de grâces.

Je perdis il y a quelque temps une somme assez considérable ; j'eus immédiatement recours au grand Thaumaturge. Je promis la publication dans la Revue du Tiers-Ordre et une aumône pour les pauvres, si j'étais exaucée. Je lui demandai de m'inspirer où diriger mes recherches. Car dans les circonstances où j'avais perdu cet argent, je conservais peu d'espoir de le retrouver. Le lendemain en m'éveillant j'eus comme une inspiration. J'é partis aussitôt et quelle ne fut pas ma joie de retrouver mon portefeuille contenant la somme intacte.

J'ai obtenu aussi depuis, d'autres grâces insignes par l'entremise du bon Saint. Dame M. abonnée

A bord de la Bretagne — Transatlantique : S. Bonaventure a bien dit que la mer cède à la puissante influence du bon S. Antoine. Le roulis et le tangage m'avaient tellement fatiguée du mal de mer depuis mon départ, que je pensais en mourir. J'avais même fait mon testament. L'idée m'est venue d'invoquer le bon Saint. A la grande surprise de mes compagnes, le matin même de ma prière, j'apparaisais sur le pont, complètement guérie. Je n'ai pas été malade depuis. S. M. B.

— Nous avons été victimes d'une erreur dans une transaction d'argent. Nous étions d'autant plus en peine que nous allions être à bout de ressources dans un long voyage. S. Antoine est venu à notre secours, dès notre premier cri d'alarme.

S. M. B.

St-Agapit de Beaurivage. — Remerciement à S. Antoine pour une faveur signalée en faveur d'un parent chéri.

Dame E. D.

Montréal. — Merci au grand S. Antoine de Padoue. J'avais perdu une somme considérable, et je l'ai retrouvée après avoir invoqué le Saint Thaumaturge. Grâce encore à sa protection, j'ai pu régler sans procès, une affaire très difficile.

Dame N. E.

Montréal. — Merci pour une grâce obtenue de S. Antoine par la prière des neuf mardis.

Dame H. M.

St-Jean Deschaillons. — Actions de grâces à S. Antoine pour la concorde entre deux nouveaux époux. Le Saint a accordé cette grâce après la promesse d'une aumône pour les pauvres.

Dame Blucide Lemay, tertiaire.

St-Martin. — Merci à S. Antoine de m'avoir délivrée d'une peine intérieure et de m'avoir procuré de l'ouvrage.

Une tertiaire.

Montréal. — Après avoir fait l'exercice des treize mardis en l'honneur de S. Antoine, j'ai été guérie d'un mal aux jambes qui m'empêchait de vaquer à mes occupations ; merci à ce grand Saint.

C. H.

Montréal. — Merci à S. Antoine pour un vœu que j'ai pu faire, après avoir eu recours à son intercession.

Une tertiaire.

Montréal. — Merci à S. Antoine de m'avoir guéri complètement d'une maladie d'yeux dont je souffrais depuis de longues années.

J. E. R.

Ste-Cunégonde de Montréal. — Mille actions de grâces à S. Antoine de m'avoir guérie d'un violent rhumatisme après une neuvaine en son honneur, et la promesse de publier la grâce dans la Revue.

Delle Philomène T. tertiaire

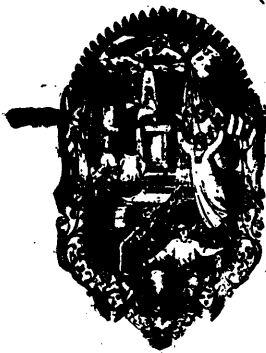
Montréal. — Une tertiaire remercie S. Antoine qui l'a exaucée en convertissant son mari adonné depuis longtemps à l'ivrognerie.

St-Hyacinthe. — J'avais un frère absent depuis longtemps et j'ignorais ce qu'il était devenu. J'en demandai des nouvelles à S. Antoine en lui promettant du pain pour ses pauvres ; quelques jours après, je recevais une lettre de mon frère. Merci au Saint de Padoue.

Delle N. Th.

Montréal. — Merci à St Antoine pour une guérison obtenue sur promesse de pain pour les pauvres et insertion dans la Revue.

E. R.



LES ANCIENS
DE LA PAROISSE

N'oublions pas
nos
Chers Défunts

Mr J. L. Vincent, décédé à Longueil le 26 octobre 1897, à l'âge de 62 ans.

Dame Angélique Fillion, en religion Sœur Ste Catherine, décédée à Montréal dans sa 68^{ème} année, après 5 ans de religion.

Dame Edouard Delorme, décédée à Montréal le 23 octobre, après 8 ans de profession.

Demoiselle Dina Lambert, en religion Sœur Gertrude, décédée à St Adolphe, comté des Trois-Rivières, après 5 ans de religion.

Dame Godbout, décédée après 10 jours de profession à Montréal le 6 novembre.

S. Paul l'Ermite. — Mr Honoré Séguin, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 24 octobre 1897, à l'âge de 77 ans et 6 mois, après 3 jours de profession.

Ouvrier de la dernière heure dans le Tiers-Ordre de S. François, il s'est distingué durant toute sa vie par sa piété, sa douceur et sa charité.

M. J. Calixte Gerceau, en religion Fr S. Joseph, décédé à la Pointe-du-Lac le 5 octobre 1896 à l'âge de 18 ans 9 mois 3 jours, après une année de profession.

D. Anne Labrie, décédée à S. Sauveur de Québec. Elle faisait partie de l'Association du Chemin de croix perpétuel.

S. Cœur de Marie. — Dame Adéline Sylvain, décédée le 6 mars 1897.

Le lendemain, dimanche, plus de 100 Tertiaires faisaient la Ste Communion et disaient le chapelet et le Psaume Exaudi si riche en indulgences, pour le repos de son âme. Tous se disaient : Elle a passé en faisant le bien.

M. Ferdinand Turgeon, capitaine de milice, excellent père de famille qui voulut entrer dans le Tiers-Ordre, à un âge avancé, pour se préparer à bien mourir. Sa démarche fit l'édification de toute la paroisse. Il est décédé le 22 avril 1897.

Dame Eléonore Ethier, décédée à Ste Rose de Laval dans sa 28^{ème} année, après avoir fait profession sur son lit de mort 14 jours auparavant.

R. I. P.

VOIX PAROLES PREMIERAIN DE AMYTHON **JESUS** Cont. L'ing. BLESSAUME

C'est la nuit se-reine et bril-lante, Où le glo-ri-a monte aux
 Cieux, C'est la fin d'u-ne longue at-ten-te L'au-be d'un jour glo-ri-
 eux. Pe-tit Je-sus, splen-deur du Ciel, Sois notre O-ri-ent é-ter-
 nel. Doux Je-sus, que tu na-rai-s beau, Vens re-po-ser con-tre ma poi-
 sus, que la es beau ser ma poi-
 tri-ne J'ai-mo tant la voix en-fan-li-ne Qui m'ap-pelle à ton ber-ceau.

II Voici la sainte et chère Etable
 Où le séraphique *François*
 Dans sa pauvreté misérable
 Fait sa cour au Roi des rois,
 Petit Jésus, Prince d'amour,
 Sois mon Dieu, mon Tout, sans retour !

III Entrons voir le Fils de Marie
 Embrasant le Buisson sacré.
 Aux bras de la Mère de vie,
 D'un signe il dispose d'*André*.
 Petit Jésus, Adonai,
 Ta crèche est bien un Sinai.

IV C'est l'audience incomparable,
 Ecoutons le Verbe éternel.
Claire s'instruit dans son étable :
 Sa bouche exhale du miel.
 Petit Jésus, Sage et Prudent,
 Eclaire-moi, rends-moi savant.

- V De Jessé la Tige fleurie,
Sous ses pieds courbe les fronts
Roi de Noël, Fleu de Marie,
Comme *Agnès*, nous l'adorons,
Petit Jésus, Parfum si doux,
Pour le Calvaire embaume-nous.
- VI Les portes des cieux sont ouvertes,
Marie en tient la clef d'or ;
Seconde Eve elle a su nos pertes,
Sortons des prisons de mort,
Petit Jésus, Clef d'Israël,
Introduis-nous dans ton beau ciel.
- VII S'il vient à nous, c'est qu'il nous aime,
Antoin a bien compris son cœur,
A l'ame insensible, anathème !
L'aimer c'est le vrai bonheur !
Petit Jésus, Emmanuel,
Je t'aime d'un cœur immortel !



TABLE DES MATIÈRES

POUR L'ANNÉE 1897.

Piété.

Pensées des saints, 37, 39, 63, 78, 133, 149, 158, 181, 191, 377.
Bienheureux les Chastes, 217.

Des tentations, 253.

De la sainte pénitence, 325.

Comment vivent et respirent les âmes séraphiques, 361.

Une prière indulgenciée, 205. *Sarcum*

JÉSUS-CHRIST.

Hommage solennel à J.-C. Rédempteur, 164, 279.

Couronnement du Sacro-Bambino, 73, 109, 145, 182, 208,
233, 330.

MARIE.

Les Sanctuaires de la Couronne Franciscaine, 11, 40, 150, 330.

Bouquet de fête à l'Immaculée Franciscaine, 23.

Notre-Dame des Oliviers, 49.

SAINTS DE L'ORDRE SÉRAPHIQUE.

N. S. P. S. François — Sa vie, 43, 76, 113, 152, 326, 401

Actions de grâces 353.

Panégryrique, 365.

Saint Antoine, 31, 64, 101, 134, 166, 211, 246, 283, 315, 354,
389, 427.

Saint Jean de Capistran. Sa vie, 223, 258, 293, 332, 369.

Saint Pierre Régalat, 308.

Saint Elzéar et Sainte Delphine, 372.

Notre bon Fr. Didace, 36, 70, 139, 176, 392, 319.

Faveurs diverses, 34, 393.

Nouvelles.

PREMIER ORDRE.

L'Ordre des Frères Mineurs, 397.

Statistique de l'Ordre, 128.

— en Angleterre, 22.

Le nouveau Cardinal Protecteur des Pères Capucins, 93.

Nouveaux Evêques, 308.

Un nouveau consulteur, 205.

Le Prédicateur apostolique, 126.

Le P. Salvator et la Chambre Française, 26.

Nos Pères en Crète, 309.

Retour de Mgr Benjamin en Chine, 125, 242.

Noces d'argent sacerdotales, 238.

Causes de Béatification, 308, 341.

Chapitre Provincial, 307.

Nos Pères Capucins en Angleterre, 242.
Nouveaux couvents franciscains, 241.
Nouvelle église franciscaine, 241.
Ecoles franciscaines à la Jamaïque, 242.
Nouvelles paroisses franciscaines aux Etats-Unis, 243.
Un apôtre franciscain au XIX^e Siècle, 194, 230.
Il convertit ceux qui devaient le manger, 206.

DEUXIÈME ORDRE,

Les Religieuses franciscaines, 237.
Les Clarisses en Espagne, 241.
— en Belgique, 309.
Clarisses canadiennes à Lourdes, 426.

TIERS-ORDRE.

Explication de la Règle, 189, 225, 261, 296, 335, 374, 407.
Etude sur le Tiers-Ordre au Canada, 79, 117, 154, 192,
228, 263, 299, 338, 376, 410.

Nouvelles des Fraternités :

Montréal, 27, 95, 96, 132, 207, 277, 311, 351, 388, 422.

Québec, 62, 314, 378, 206, 418.

L'Acadie, 313, 424.

La Présentation, 388.

Ste-Agathe, 244.

St-Agapit de Beaurivage, 27.

St-Ambroise, 61.

Ste-Anne des Plaines, 99, 133.

Ste-Dorothée, 345.

St-Eugène de Grantham, 97.

St-Jean d'Iberville, 276, 424.

St-Hyacinthe, 386.

St-Philippe, 313.

Ste-Rose, 266.

Ste-Thérèse de Blainville, 266.

Ste-Véronique de Turgeon, 244.

Saint Cœur de Marie, 417.

Pointe du Lac, 417.

St-Etienne des Grès, 418.

Ste-Anne de la Pérade, 420.

Warwick, 420, 424.

Lachenaie, 424.

St-Prosper, 425.

St-Paulin, 425.

Sherbrooke, 270.

Lowell (Etats-Unis), 387, 420.

St-Léon le Grand, 425.

Erection canonique d'une Fraternité à St-Jean Chrysos-
tôme, 423.

Le Tiers-Ordre en Amérique, 240.

— en Italie, 240.

Le Tiers-Ordre en Espagne, 241.
— en Pologne, 341.

Fraternités sacerdotales, 89.

Cardinaux tertiaires, 59.

Séminaristes tertiaires, 26, 61.

Colons tertiaires, 59.

Une tertiaire illustre, 127, 238.

Tertiaire illustre, 308.

St-François de Sales tertiaire, 58. *des Minimées*

Un vice-amiral tertiaire, 24.

Poète tertiaire, 308.

Tertiaires décorés, 94.

Un Soldat du Christ, 344.

Un monument au Dante, 27.

Jubilé franciscain de Léon XIII, 219.

Bref de Léon XIII, 160.

Lettre — 289.

Communication de la Curie générale, 161.

Communications officielles, 196, 301.

Léon XIII et les Tertiaires, 123.

L'Esprit franciscain, 243.

La sanctification du Dimanche et le T.-O., 343.

Bel exemple à imiter, 94.

La chapelle franciscaine du crucifiement à Lourdes, 95.

Le T.-O. au congrès national catholique, 21.

Allons au Tiers-Ordre, 305.

Pèlerinages : 28, 57, 210, 279, 312, 351, 352.

Congrès du Tiers-Ordre à Nîmes, 425.

NOUVELLES DE FAMILLE.

Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, 14, 99, 213,

(242), 352.

Collège Séraphique, 5, 347.

La fête de S. Dominique, 292.

La Portioncule à Montréal, 310.

Une prise d'habit, 318.

La fête de St François, 385.

Départs, 394.

Nouvelles de Rome, 18, 82, 232, 270, 302, 381, 413.

Nouvelles de Terre-Sainte, 29, 69, 104, 138, 249, 309.

Missions franciscaines, 21, 51, 85, 119, 156, 163, 198, 265.

Une première bénédiction, 426.

VARIÉTÉS.

Les Pionniers de la foi, 8.

Comment résoudre la question sociale, 23.

Deux communions émouvantes, 58.

Ste Elizabeth et la Czarine, 58.

Pèlerinage américain, 206.

Le crucifix au salon, 236.

Retour

- Tiers-Ordre anglican, 245.
 Rencontre de St Dominique et de St François, 257.
 Sacre de Mgr Bruchési, 291.
 Le vén. curé d'Ars et St François, 342.
 Pèlerinage d'un amateur à St-Anne de Beaupré, 348.
 Les Frères Gris, 93. (*Pige*)
 La Rabida à Chicago, 57.
 Le cardinal Manning et les Franciscains, 164.
 L'armée du Salut et St François, 164.
 Martyr franciscain de l'Eucharistie, 185.
 Centenaires franciscains de 1897, 163.
 Noble rétractation en faveur de la Portioncule, 241.
 Miniature de l'habit franciscain, 128.
 Canonisations, 206.
 Soyons toujours prêts, 24.
 Un franciscain parti de haut et revenu de loin, 25. *Ed Sulphur*
 Condescendance royale, 57.
 A l'Equateur, 127.
 19ème Anniversaire du couronnement de Léon XIII, 204.
 Petite correspondance, 86, 120, 159, 199, 268, 302, 380, 412.
 Bibliographie, 245, 321.
 Nécrologie, 37, 71, 106, 141, 143, 179, 214, 251, 286, 308,
 322, 359, 395, 430.

GRAVURES.

- Sacré Cœur de Jésus, 38.
 L'Enfant Jésus, 7, 13, 42, 110, 113, 235, 431. Sacro Bambino, 147.
 La Sainte Famille, 41.
 Immaculée Franciscaine, 4.
 Notre-Dame des Oliviers, 49.
 Au pied de la croix, 39.
 Jésus sous la croix, 133.
 Le Calvaire, 138.
 La sainte grotte de l'Agonie, 116.
 Adoration des Mages, 151.
 La Sainte Face, 122.
 Fac-Simile du Saint Nom de Jésus, 55.
 Son tombeau sera glorieux, 165.
 Mort de la Sainte Vierge, 267.
 Le tombeau de la Sainte Vierge, 288.
 St Jean-Baptiste, 3.
 N. S. P. S. François, 46, 114, 116, 253, 368.
 Le Pardon d'Assise, 269.
 St Antoine, 5, 137, 391.
 St Louis, 192.
 Ste Elisabeth de Hongrie, 384.
 Sa Grandeur Mgr Fabre, 71.

FIN DE LA TABLE